

# DIMINUER L'ABSENTÉISME

---

## Durée (en heures)

21

## Public concerné

Cette formation s'adresse principalement à :

- Toute personnes chargée de contrôle de gestion sociale.
- Responsable de ressources humaines.
- Membre lié à la direction de ressources humaines.

## Prérequis

Posséder les connaissances juridiques nécessaires sur les conventions collectives et/ ou les contrats d'assurance de personnes dans le cadre d'une entreprise.

## But de la formation

- Mettre en place des outils de prévention efficace pour lutter contre l'absentéisme ;
- Cerner l'impact de l'absentéisme sur la performance de l'entreprise ;
- Savoir mesurer et analyser l'absentéisme dans un organisme ;
- Construire une politique RH pour lutter contre l'absentéisme.

## Programme

Mesure l'absentéisme :

- Construire un tableau de bord et un bilan social ;
- Distinguer les causes liés à l'absentéisme ;
- Effet sur la performance de l'entreprise ;
- Répertoire les différents types d'absentéisme ;
- Déterminer les indicateurs de l'absentéisme.

### Plan d'action pour réduire l'absentéisme et les règles juridique liées à l'absentéisme :

- Mettre en place un contrôle médical des arrêts maladie constant ;
- Savoir motiver ces collaborateurs par le biais de prime : les primes liées à l'absentéisme ;
- Analyser les causes de la démotivation et de l'insatisfaction des collaborateurs par le biais du bilan social ;
- Faire un rappel des règles d'absentéisme aux collaborateurs ;
- S'occuper des risques psychosociaux lié aux conditions de travail ;
- Sanctionner l'absentéisme.

### Analyser les coûts directs et indirects liés à l'absentéisme :

- Coûts salariaux ;
- Coûts de perte de productivité ;
- Coûts d'image de l'entreprise ;
- Coûts de dysfonctionnement ;
- La démotivation.

### Outils de représentation de l'absentéisme :

- Élaboration des tableaux de bords d'absentéisme ;
- Communiquer sur l'évolution ;
- Se servir des informations obtenues des tableaux de bord pour prendre les bonnes décisions.

## Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

## Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

## Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.